LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES SPECIALITÉ SPORTIVE HANDBALL

Responsable équipe formation licence Kjerstin TORRE

Responsable spécialité sportive HANDBALL Claire DEBARS

claire.debars@umontpellier.fr

DEPARTEMENT ENTRAINEMENT SPORTIF

https://staps.edu.umontpellier.fr/departement-entrainement-sportif/

SCOLARITE LICENCE - UFR STAPS

staps-licences@umontpellier.fr



UFR STAPS Montpellier

Des compétences pour le sport, l'éducation, la santé

HANDBALL SPECIALITÉ SPORTIVE

WWW.STAPS.EDU.UMONTPELLIER.FR



SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES





Licence 1 : Connaître, comprendre et expliquer le handball

- Approche historique et culturelle du handball
- Approche règlementaire
- Approche terminologique
- Approche physiologique et psychologique
- Approche scientifique
- Approche technique (les savoir-faire aux postes et les grands principes en attaque et en défense
- Caractéristiques de jeu et du public des moins de 9 ans à moins de 18 ans
- Construction de séances et de situations et mise en pratique tout assurant l'intégrité et la sécurité des pratiquant es sur et en dehors du terrain
- + 60 heures de stage au minimum (encadrer une équipe dans un club de handball)

Licence 2 : Connaître, comprendre, expliquer l'activité du joueur-euse de Handball

- Dialectique attaque / défense
- Approche administrative
- Approche règlementaire arbitrage
- Analyse de son activité de joueur + le projet de jeu collectif
- Approfondissement des connaissances technologiques du jeu en relation avec leurs incidences en termes de formation de la joueuse ou du joueur
- Formation théorique et pratique sur les offres de pratique de la FFHB : Baby hand, Premier pas, Handfit, Handhansemble, Mini-hand, Hand à 4, Hand 2 rue, Beach handball...

Licence 3 : Construire des compétences d'intervention en Handball adaptées aux différents milieux (Haut niveau, scolaire - club - adapté - management)

- Systématisation de l'utilisation de la vidéo à des fins didactique et pédagogique
- Analyse des comportements typiques et construction d'une séance + intervention
- Forte incitation à être licencié et entraîné pendant tout le cursus

- Licence 1 (UE 811) : par semestre, 22h de cours théorique et 50h de cours pratique + 30h minimum de stage. Une activité sportive complémentaire (UE 19 et UE 29) : par semestre, 18h de cours pratique
- Licence 2 (UE 831) : par semestre, 18h de cours théorique et 36h de cours pratique
- Licence 3 (UE 751): par semestre, 20h de cours théorique et pratique

La licence Entrainement Sportif (ES) de l'UFR STAPS de Montpellier est en partenariat étroit avec la Fédération Française de Handball et la Ligue Occitanie de handball. Une convention est en cours pour permettre aux étudiant-es STAPS de Montpellier ayant « validé » un parcours complet de la spécialité Handball d'obtenir par équivalence certains modules du titre à finalité professionnelle de niveau IV – Mention Entraineur territorial (en s'inscrivant à la formation complémentaire de la spécialité sportive L2 et L3).

- Web Training : Préventions des violences, citoyenneté. Attestation à mettre en annexe dans le rapport de stage du semestre 2 Licence 1
- Encadrer, animer la Pratique Compétitive :

Responsable de salle - Fin licence 1

Accompagnateur Ecole d'arbitrage - Fin Licence 2 Officiel de table de marque - Fin septembre Licence 1

Accompagnateur d'équipe : Fin Licence 1

Débuter dans l'entrainement : inscrit à la formation complémentaire diplômante - Fin Licence 2 Entraineur territorial jeunes : inscrit à la formation complémentaire diplômante - Fin Licence 3

• Contribuer à la vie associative et fédérale :

Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif : inscrit à la formation complémentaire diplômante : Fin Licence 3

- Dans le secteur associatif, les clubs
- Dans les collectivités territoriales, public (services des sports et de l'animation, centres de loisirs)
- Dans le milieu scolaire ...

La Licence STAPS forme des professionnel·les de l'intervention dans tous les champs relevant de la gestion et de l'organisation de structures, projets ou évènements sportifs, de l'éducation, de l'animation, de l'entrainement ou du réentrainement, et de la réadaptation, selon le cursus choisi et le public ciblé.



